**Colloque international sur le tourisme**

**La Roche – 13/10/21**

**Atelier 3 : « Le développement touristique des deux Luxembourg : une approche par les territoires ».**

Synthèse réalisée par J.-M. Decroly (IGEAT, ULB)

L’atelier a donné lieu à cinq communications. Les trois premières, issues de recherches universitaires, portaient sur la fréquentation et les capacités d’accueil de différents territoires touristiques. Marc Dufrêne (Gembloux Agro-Bio Tech, ULiège) a présenté les principaux résultats d’une ambitieuse enquête sur la fréquentation touristique dans les espaces naturels de l’Ardenne. Symi Nyns et Jean-Marc Lambotte (Lepur, ULiège) ont mis en lumière les écarts substantiels dans les chiffres de fréquentation touristique de la Wallonie selon les sources utilisées (statistiques officielles versus estimations sur base des données des opérateurs de téléphonie mobile). Pour leur part, Derek Bruggeman et Jean-Michel Decroly (IGEAT, Université Libre de Bruxelles) ont proposé et mis en œuvre à l’échelle de la région wallonne une méthodologie originale visant à délimiter des territoires touristiques dans une maille de 1 km2. La quatrième communication, présentée par Nicolas Nederlandt (Fédération des Parcs naturels de Wallonie), s’inscrivait dans la lignée des précédentes puisqu’elle reposait également sur un travail empirique, à savoir une enquête sur les représentations de la durabilité du tourisme et les besoins en matière de durabilité des acteurs du tourisme. Enfin, le dernier papier, proposé par Xavier Lorandeau (Destination Ardenne), relevait davantage d’une démarche opérationnelle, puisqu’il s’agissait de mettre en évidence les atouts et les faiblesses du label Ardenne

L’atelier, qui a donné lieu à des échanges nourris, s’est singularisé par sa forte coloration méthodologique. Chaque intervenant a souligné les lacunes structurelles dans la connaissance des phénomènes touristiques. L’importance de la fréquentation des territoires, les motifs de visite ou les pratiques effectuées restent une bouteille à encre. Symi Nyns et Jean-Marc Lambotte n’hésitent d’ailleurs pas à mobiliser l’analogie de l’iceberg : en Wallonie, les statistiques touristiques officielles produites par StatBel ne donnent à voir qu’une modeste part de l’ensemble des nuitées car elles ne prennent pas en compte la fréquentation des hébergements touristiques non officiels, comme les résidences secondaires et les meublés mis en location sur des plateformes de réservation en ligne. Les chercheurs comme les opérateurs manquent donc de moyens pour objectiver les caractéristiques du tourisme, ce qui conduit trop souvent à en parler sur base d’informations parcellaires voire en s’appuyant sur ses propres impressions, bien souvent trompeuses.

Surmonter ces limitations structurelles à la connaissance des phénomènes touristiques demande de concevoir et mettre en œuvre des méthodologies innovantes, qui s’appuient sur des mesures et des sources variées et demandent un investissement substantiel en temps et en moyens. Pour évaluer l’importance et les motifs de la fréquentation des massifs forestiers ardennais Marc Dufrêne et son équipe ont ainsi déployé dans le cadre du projet INTERREG Agreta un vaste dispositif d’enquête, faisant appel à des outils diversifiés : enquêtes par questionnaire, recueil et traitement de données de téléphonie mobile, utilisation d’une vingtaine de caméras fixes placées en forêt qui produisirent plus de 80.000 photos. Ces efforts substantiels en valaient la peine car ils ont permis de produire une connaissance inédite de la fréquentation forestière pour des motifs de loisirs. Pas moins de 12 millions de visiteurs annuels se rendent dans les 7 massifs forestiers étudiés, qui représentent ¼ de la surface de l’Ardenne, soit autant que les visiteurs de l’ensemble des attractions payantes de Wallonie ! Ces visiteurs sont très majoritairement nationaux, avec une forte composante locale (promenades ou excursions de personnes qui résident à proximité immédiate des massifs étudiés), mais aussi une présence marquée de Belges néerlandophones et de Bruxellois. Les résultats montrent en outre de fortes variations selon les jours de la semaine, avec une fréquentation beaucoup plus importante le week-end et les saisons, avec une présence nettement plus forte pendant les vacances scolaires. L’équipe de Marc Dufêne a également estimé les effets économiques de la fréquentation des massifs forestiers ardennais. Après avoir constaté que 50% des visiteurs sont hébergés à proximité et que 75% mangent dans les alentours, après avoir estimé que les dépensés s’élèvent à 22 euros par jour et par personne pour les personnes en excursion et à 76 euros quand elles sont en séjour, l’équipe de recherche aboutit à un volume cumulé de 300 millions d’euros par an en dépenses locales (logement, nourritures), ce qui correspond à la valeur brute des ventes de bois en Wallonie et à 10 fois la valeur des locations de chasse. Pour terminer, la recherche Agreta a mis en évidence les activités et préférences des visiteurs qui se rendent dans les forêts ardennaises. Sans surprise, la promenade, la randonnée, le vélo et le VTT sont les activités les plus fréquentes. Si les pratiques actives sont prédominantes, elles n’empêchent pas les visiteurs d’apprécier le calme et la sérénité qui émane de la forêt, et d’être attentifs aux caractéristiques de l’écosystème forestier. A cet égard, ils expriment une préférence marquée pour les feuillus, les structures complexes avec ouvertures, les arbres de grande taille et la présence de bois mort. Si les sentiers forestiers sont très appréciés, les visiteurs restent par contre circonspects à propos des infrastructures touristiques installées en forêt : au plus elles sont basiques au mieux c’est.

Symi Nyns et Jean-Marc Lambotte ont eux aussi déployé une méthodologie innovante, basée sur de données de téléphonie mobile, pour surmonter les écueils de la statistique touristique officielle. Si les données des opérateurs GSM sont précieuses, car elles permettent de dénombrer et de localiser des personnes qui se trouvent en-dehors de leur domicile pendant la nuit, elles posent toutefois plusieurs difficultés lorsqu’il s’agit de les utiliser pour dénombrer des touristes, c’est-à-dire des personnes qui séjournent pour des motifs d’agrément dans un lieu autre que leur résidence principale. En effet, les données de téléphonie mobile prennent en compte de multiples formes de délogement non touristique, par exemple des personnes en séjour hospitalier, des camionneurs en repos sur des aires autoroutières, des personnes sans domicile fixe, sans oublier les noctambules. Pour mesurer l’importance du nombre de personnes concernées – et par soustraction estimer le nombre de touristes en nuitée -, il convient de déployer une stratégie complexe de recherche, qui croise plusieurs sources et reste soumise à divers aléas.

Enfin, pour parvenir à cartographier les territoires touristiques wallons, Derek Brugemman et Jean-Michel Decroly ont mobiliser des sources multiples relatives aux hébergements et aux attractions touristiques, dont certaines fournissaient des données sur la fréquentation et d’autres sur les capacités d’accueil. Compte tenu de cette hétérogénéité et de l’absence de données désagrégées de fréquentation des hébergements à l’échelle de l’établissement, ils ont dû recourir à diverses hypothèses pour estimer le nombre de touristes journaliers par km² dans l’ensemble de la Wallonie (excepté le territoire de la Communauté germanophone). Là aussi le jeu en valait la chandelle car il a permis de mettre évidence que les territoires touristiques forment un archipel. Les cartes obtenues montrent en effet une opposition marquée entre quelques territoires qui concentrent les flux (en province de Luxembourg il s’agit de la Vallée de l’Ourthe, de Grandhan à Comblain-au-Pont et de la Roche à Hotton, ainsi que la Basse-Semois) et la plus grande partie de la Wallonie, qui n’accueille pas ou peu de touristes (l’Ardenne centrale et méridionale ainsi que la Gaume en province de Luxembourg). Cette forte polarisation de l’espace touristique est un produit de l’histoire en particulier des logiques spatiales de la mise en tourisme de la Wallonie. La concentration initiale des flux dans les vallées encaissées, par le jeu de l’esthétique du pittoresque (fin du XIXème siècle), a été ensuite renforcée à partir des années 1960 par le mouvement de baléarisation hors des littoraux dans le cadre de la généralisation du modèle des 4S (sun, sea, sand and sex).

Au-delà des questions méthodologiques, l’atelier a conduit à mettre en évidence deux tendances majeures dans l’évolution récente des flux touristiques. D’une part, depuis au moins une vingtaine d’années, s’affirment de nouvelles formes d’intérêt pour la nature, par le biais tant de pratiques actives de la forêt (randonnée, VTT, chasse) que de pratiques plus passives comme la contemplation. D’autre part, la crise sanitaire liée à l’épidémie de Covid-19, en stoppant temporairement la concurrence croissante des destinations moyens courriers du sud de l’Europe et de la Méditerranée par rapport aux territoires wallons et luxembourgeois, a entraîné une relocalisation des flux touristiques depuis la Belgique vers la Wallonie. Si ces tendances se confirment – ce qu’il est impossible en l’état de prédire -, elles pourraient conduire à l’émergence de nouveaux territoires touristiques, en dehors des polarisations actuelles, notamment dans des espaces (péri)forestiers.

Dans ce contexte, 3 questions fondamentales ont été évoquées. Primo, les participants à l’atelier se sont interrogés sur la manière de concilier une fréquentation croissante des espaces dits naturels avecl’objectif légitime de préservation de la bio-diversité et des écosystèmes. Dans cette optique, la communication de N. Nederlant fournit quelques éléments de réponse. Son enquête menée auprès de divers opérateurs de Parcs naturels wallons montre notamment que la protection de la nature, la mobilité douce et la sensibilisation des visiteurs constituent leurs objectifs prioritaires, bien avant l’augmentation de l’attractivité. Elle souligne en outre que les acteurs sont massivement prêts à s’investir dans la durabilité du tourisme : 75% des répondants souhaitent s’engager pour plus de durabilité. Il importe par ailleurs de déconstruire les représentations des opérateurs sur la durabilité. Ceux-ci continuent par exemple à considérer que le tourisme durable équivaut à un tourisme dans la nature, que l’impact du tourisme sur l’environnement augmente avec la fréquentation et donc que la limitation du nombre de touristes est nécessairement un bienfait.

Secundo, les échanges ont porté sur la manière de penser et mettre en œuvre la communication touristique. En ce domaine, quels rôles peuvent encore jouer les pouvoirs publics alors que la numérisation étend inexorablement son emprise sur les manières de concevoir et réaliser les séjours touristiques, avec par exemple un recours croissant au smartphone dans la destination tant pour trouver les informations utiles qu’organiser sa visite et réserver en direct l’hébergement, le restaurant ou les activités prévues ? La question est d’autant plus aigüe à l’heure actuelle puisque les Provinces se désengagent du financement de la culture et du tourisme. Elle amène à s’interroger sur les échelles pertinentes pour assurer la promotion touristique. S’agit-il de la commune, des communautés de communes comme le sont les Maisons du tourisme, la Région ou des entités plus vastes ? A cet égard, la communication de Xavier Lorandeau à propos du label transfrontalier Ardenne a souligné les atouts d’une démarche collaborative par-delà les frontières internationales. Outre la possibilité de mettre en commun de maigres fonds et d’en obtenir davantage par le biais de financements européens, elle donne l’occasion de créer une image attractive fondée sur une identité partagée. Dans la salle, certains participants ont tenu toutefois à nuancer cette vision, en soulignant par exemple que chaque nouveau label, chaque nouveau logo, rajoute de la confusion à la confusion dans l’esprit – déjà bombardé d’images – des visiteurs potentiels et effectifs. D’autres ont en outre insisté sur le fait que beaucoup d’habitants des régions concernées ne se reconnaissaient pas dans la marque Ardenne, artificiellement construite.

Tertio, des débats assez vifs ont porté sur la manière de concilier le développement touristique et la persistance des autres secteurs d’activité, en particulier dans une province comme le Luxembourg où le tourisme constitue un levier majeur de développement économique. La discussion finale s’est ainsi focalisée sur le cas de Saint-Hubert. Malgré ses très nombreux atouts environnementaux, liés notamment à la présence du massif forestier de Saint-Hubert, la ville connaît structurellement une très faible fréquentation. Celle-ci a été interprétée par les participants comme le fruit d’une conflictualité structurelle entre et au sein des forces vives locales, mais aussi comme la conséquence de la sous-valorisation des potentialités touristiques de la forêt. Pour remédier à ce second problème, d’aucuns suggèrent de réduire la N89 Champlon – Saint-Hubert, actuellement en 4 voies, en une simple route à deux voies. Cette solution a toutefois été contestée par une partie de l’assistance qui considère que cette réduction de l’emprise au sol de la voirie conduirait à compliquer singulièrement les relations routières, donc les échanges de marchandises, entre Saint-Hubert et les autres (petites) villes du plateau ardennais, ce qui aurait pour conséquence de mettre à mal un certain nombre d’entreprises locales ou régionales. Ce débat permet de rappeler que si le tourisme nait bien souvent d’une crise des activités motrices locales – pensons ici à la crise du secteur de la production du liège en amont du développement de la Costa Brava ou de celle des pêcheries qui a encouragé celui de Benidorm -, en retour son développement, surtout lorsqu’il devient hégémonique, peut contrarier celui d’autres secteurs, en particulier ceux qui génèrent des externalités négatives par rapport à l’activité touristique elle-même. En la matière, les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer : celui de procéder à un arbitrage entre des usages concurrents et peu compatibles de mêmes espaces, en fonction non pas des intérêts des seuls acteurs les plus puissants mais bien des populations qui habitent les lieux. Un défi qu’ils parviennent difficilement à relever.